



Direction Générale Adjointe  
Proximité et Services à la Population  
**Direction du commerce, de l'artisanat  
et du domaine public**  
*Pôle Gestion du Domaine Public*

☎ 04.95 51 78 65.  
☎ 04.95 51 78 64  
commerce@ville-ajaccio.fr

**Mise en concurrence pour l'installation de stations de vélos électriques en libre service à  
des fins d'activités de loisir et d'usage touristique du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 octobre 2019  
sur la commune d'Ajaccio.**

-----  
**FORMULAIRE D'OFFRE**  
-----

Joindre à ce formulaire :

- o un état portant présentation de l'entreprise ;
- o un état portant mention des caractéristiques techniques et de performances des vélos mis à disposition dans le cadre du service ;
- o un état portant mention sur les expériences antérieures du candidat ;
- o un état portant mention des caractéristiques innovantes et de développement durable des produits, du système de gestion et des services proposés.

La Ville d'Ajaccio se réserve le droit de demander la communication de tout état manquant, cité ci-dessus.

**Date limite de réception des offres : le 28 mars 2019 à 12h00**

CANDIDAT :

Nom, Prénom :

.....

Adresse :

.....

Ville :

.....

Agissant en qualité de représentant d'une société (nom de la société et adresse du siège social)

.....

Téléphone :

.....

Adresse mail :

.....

**Critère montant de la redevance :**

Montant de la redevance mensuelle proposé par le candidat (le plancher est fixé à 18,50 € / m<sup>2</sup> / mois (décision municipale n°2019-005).

Ce critère sera examiné à concurrence de **20%** dans le cadre du jugement des offres.

**Proposition de montant de la redevance mensuelle (à partir du plancher fixé à 18€/m<sup>2</sup>/mois) :**

**En chiffres : .....% du montant de la redevance plancher (18€),  
soit  
une redevance mensuelle, par m<sup>2</sup> de .....€uros.**

*(exemple : si le candidat propose une redevance supérieure à 15%, le montant de la redevance est également à 18+ (0,15 x18) = 20,7 € par m<sup>2</sup> et par mois.)*

**Critère de prix du service :**

Ce critère sera examiné à concurrence de **20 %** dans le cadre du jugement des offres.

Pour la location d'un vélo, pour une heure de location, le prix de la location est de :  
.....€uros.

**Critère de faisabilité technique et capacité du candidat:**

Ce critère sera examiné à concurrence de **60 %** dans le cadre du jugement des offres.

Il est composé de trois sous critères :

**1er sous critère :** capacité technique du candidat (station, niveau de performance du matériel mis à disposition,...), pour une valeur de 50%

**2<sup>ème</sup> sous critère :** expérience antérieure du candidat, pour une valeur de 10%.

**3<sup>ème</sup> sous critère :** développement durable et innovation (impact sur l'environnement, caractère innovant des produits, des services offerts, du système de gestion), pour valeur 40%.

Les propositions du candidat feront l'objet d'états détaillés tel que listés en page 1 de ce présent document.

**Signature (et cachet) du candidat**